



CfpcCA20241107PV15

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCES-VERBAL N°15
REUNION DU JEUDI 7 NOVEMBRE 2024
TENUE EN PRESENTIEL ET EN VISIOCONFERENCE**

- Membres présents : Jean-Claude ANDRIEUX (en visioconférence), Francis AUBERTIN (trésorier général), Françoise BARTHELEMY, Pierre GREGOIRE, Stéphane HATOT, André LECLERCQ (président), Gilles LECOCQ (vice-président), Bernard MACCARIO, Thierry MESSINA (secrétaire général), Gérard PERREAU-BEZOUILLE (en visioconférence), Bruno PIECKOWIAK (en visioconférence), Agnès RAFFIN (en visioconférence), Jacqueline ROCHER (secrétaire générale adjointe - en visioconférence), Bernard SAINT-JEAN (trésorier général adjoint), Jean VINTZEL (vice-président), Edith ZITOUNI (chargée de mission siège).
- Invités présents : Philippe BROSSARD (Chargé de mission gazette), Alain DELAMARE (personnalité qualifiée), François GRANET (conseiller communication du président - en visioconférence), Diane de NAVACELLE de COUBERTIN (personnalité qualifiée - en visioconférence), Claude PIARD (chargé de mission publications - en visioconférence).
- Membres excusés : Colette ANDRUSYSZYN, Gilles CONTER (conseiller du président), Ivan COSTE-MANIERE (vice-président), André COUPAT, Sébastien GAYET, Jean-Pierre GUILBERT, Laurence MUNOZ, Bernard PONCEBLANC (vice-président délégué).

I. Ouverture de la séance par le président André Leclercq à 10h00

André Leclercq souhaite la bienvenue à toutes et à tous pour ce dernier conseil d'administration de l'olympiade dont l'ordre du jour est particulièrement chargé.

Déclaration du président André Leclercq envoyé à tous les administrateurs le 05/11/2024 :

« Cette dernière réunion du conseil d'administration du CFPC de l'olympiade 2021/2024 est évidemment importante. L'activité continue et elle concernera plusieurs points de l'ordre du jour mais il nous faut également préparer l'avenir avec le bilan du séminaire à l'attention de la nouvelle équipe.

Je ne ferai pas partie de l'équipe dirigeante 2025-2028. Il y a quelque temps déjà que je sais que je n'ai pas (plus) le bon profil (et je sais que d'autres ont un profil plus adapté à la situation présente). J'ai accompli ma mission avec plaisir et je suis fier de ce que nous avons accompli ensemble mais il faut à notre comité aujourd'hui un nouveau souffle, un nouvel élan en suivant les conclusions de notre séminaire et il est de mon devoir de favoriser ce nouvel élan en laissant la place.

Le bilan politique montre que le Comité français Pierre de Coubertin dispose de nombreux talents et il ira en chercher d'autres. Pour cela, il lui faut conserver les acquis, mais une redistribution des rôles est nécessaire pour en construire d'autres. Je sais que, grâce aux remarquables engagements des uns et des autres, la nouvelle équipe dirigeante saura poursuivre le défi de notre développement. »

Maison du Sport Français

2. Approbation du P.V. n° 14 du C.A. du 19/09/2024

Aucune remarque n'est formulée. Le P.V. est approuvé à l'unanimité.

3. Activités

3.1. Nos relations avec le CNOSF - Colloque CFPC/CNOSF du 28/11/2024 de 09h00 à 17h00 : "Après la génération 2024, de l'école à l'université, quel héritage" ?

Gilles Lecocq présente l'organisation de ce colloque. 24 personnes invitées au CNOSF pour témoigner, pour dialoguer et pour anticiper. La journée comportera 2 sessions :

Le matin : Témoignages d'actions « Génération 2024. Canevas de présentation adressé aux participants :

1. Titre de l'action menée.
2. Institution concernée par l'action menée.
3. Objectif prioritaire de l'action menée.
4. Effets significatifs (attendus et inattendus) de l'action pour les personnes qui bénéficient de celle-ci et pour l'institution qui a initié cette action.
5. Un slogan qui caractérise l'initiative, au 28 novembre 2024.

L'après-midi : Envisager un « Après Génération 2024 »

1. Les effets-rebonds qui permettent à l'Education olympique de se développer au sein votre Institution.
2. Les nouveaux besoins créés par les effets significatifs des JOP de Paris 2024 autour de la notion d'Education olympique.
3. Les nouveaux enjeux qui s'offrent aux institutions sportives et aux institutions éducatives.
4. Quelques perspectives à envisager pour permettre à l'Education olympique d'accompagner le développement de nouvelles initiatives innovantes qui se mettent au service de nouveaux publics.

A l'occasion de ce point 3.1. André Leclercq précise que l'affectation de l'aide annuelle financière de 6.000 euros est à l'ordre du jour du prochain Bureau exécutif du CNOSF.

3.2. Bilan du séminaire des 16 et 17/10/2024

Bernard Maccario présente synthétiquement les grandes orientations ressorties de ce séminaire :

I. BILAN 2021-2024

I.1. DES ACQUIS A PRESERVER

- Les actions et publications
- La communication
- Les Cercles, le Cercle des Amis
- La gestion des instances règlementaires

I.2. DES ACQUIS ENCORE A CONSOLIDER

- Le management (les 5 pôles)
- La révision des statuts
- La gestion des adhésions

1.3. DES FAIBLESSES PERSISTANTES

- Stagnation des adhérents
- Des moyens humains permanents limités
- Baisse de l'investissement des administrateurs

2. PERSPECTIVES POUR 2025-2028

2.1. DES OBJECTIFS (présentés par pôles)

- Pôle SOCIETE
 - Elargissement du recrutement
 - Renforcement des relations institutionnelles (en lien avec Pôle Culture)
 - Consolidation du rôle et des missions du Cercle des Amis
- Pôle HERITAGE
 - Modernisation de nos outils de communication
 - Gazette Coubertin
- Pôle TERRITOIRE
 - Favoriser la création de nouveaux Cercles
 - Travailler aux rapprochements avec les CROS, CDOS, CTOS
- Pôle CULTURE

Lancer de nouvelles actions :

- BD à l'attention du mouvement sportif
- BD en direction du milieu scolaire des régions AURA et PACA
- Pôle PARTAGE
 - Mettre en œuvre une démarche « marketing » pour la vente de nos publications et produits

2.2. AUX CONDITIONS DE LEUR REALISATION

- Accroître nos ressources humaines
- Accroître nos ressources financières

3. GOUVERNANCE

- Implication des administrateurs dans le pilotage de chaque pôle
- Identification des dossiers suivis par chaque vice-président(e)
- Le président déchargé de responsabilité opérationnelle directe

4. CONCLUSION

Les orientations de 2025-2028 dans une « dialectique » des ambitions et des moyens.

Le CFPC devant deux voies possibles :

- Affirmer l'ambition d'accroître notre visibilité et donc notre notoriété, dans une logique de « professionnalisation » en faisant l'hypothèse que les moyens suivront.
- Ajuster notre ambition à nos moyens : préserver et améliorer nos acquis en avançant avec prudence, compte tenu des incertitudes sur l'avenir.

3.3. Point communication. Bilan de la sortie Gazette n° 1 - Décision sortie Gazette 2

François Granet expose les différentes difficultés de la sortie du 1er numéro de cette nouvelle gazette (contenu des textes, promotion/communication...). Il précise que ce numéro a été pris en charge quasiment intégralement par l'agence PressAction et qu'il lui a été quasiment impossible de trouver des annonceurs en raison de l'image dégradée de Pierre de Coubertin trop souvent reprise dans la presse. Il précise que les chiffres de vente seront très faibles compte tenu d'une insuffisante promotion de la part du CFPC. Il insiste cependant sur l'intérêt de poursuivre l'aventure de cette nouvelle gazette avec la parution d'un deuxième numéro.

Un large débat s'instaure autour de cet exposé en lien avec les conclusions du dernier séminaire.

Une majorité des participants exprime la quasi-impossibilité de répondre aux exigences qu'impliquent la réalisation et la diffusion commerciale d'un tel magazine compte tenu de l'ensemble des engagements du CFPC.

Un vote est organisé pour connaître la sensibilité des membres du conseil d'administration sur la parution d'une gazette n°2, lequel donne le résultat suivant :

Pour la parution d'une gazette n° 2 : deux membres

Contre la parution d'une gazette n°2 : cinq membres

Abstentions : six membres

En conclusion :

Il y a inadéquation entre les besoins et les capacités.

Les seules recettes que nous pouvions espérer venaient de la publicité. Il n'y en a guère eu et, sans recettes, un modèle économique n'est pas viable, point final.

Cette tentative était prématurée mais nous n'avons rien à regretter. Notre ambition était hors de notre portée mais nous l'avons fait et nous pouvons en être fiers. Le président remercie l'engagement des uns et des autres dans ce projet. François et son entreprise n'ont pas ménagé leur investissement humain et financier, les membres du Comité de rédaction se sont investis. Tous méritent notre respect et nos remerciements mais il arrive qu'un projet échoue...

Nous avons produit une belle revue, appréciée comme telle, tant sur la forme que sur le fond (même si ce n'est pas parfait). Nous avons appris, nous devons tirer des leçons.

Le CFPC pourra se reposer la question d'une revue quand il aura développé ses capacités à y faire face (l'aide du Crédit mutuel va l'y aider). Pour envisager de se lancer à nouveau dans l'aventure, il conviendra de bien définir la répartition des tâches et des coûts et, surtout, d'être accompagné dès le début de partenaires/annonceurs, seule ressource capable d'envisager une viabilité économique. C'est l'affaire de l'équipe suivante...

3.4. Point financier - Barème des cotisations 2025

Le nouveau barème des cotisations 2025 est présenté par Francis Aubertin :

- Personnes physiques : 40 €
- CROS, CDOS, CTOS : 70 €
- Fédérations: 140 €
- Collectivités : 250 €

Le conseil d'administration adopte ces propositions qui devront être ratifiées par l'A.G. du 05/12/2024.

3.5. Convention de mécénat avec le Crédit Mutuel

Ce point sera abordé lors du 1^{er} conseil d'administration de la prochaine mandature.

3.6. Cercle des Amis Pierre de Coubertin

Jean Vintzel présente les objectifs de la prochaine olympiade de ce cercle.

- Rassembler celles et ceux qui ont exercé des fonctions au CFPC et qui souhaitent conserver un lien, et/ou les sympathisants et/ou les personnes susceptibles d'y solliciter des responsabilités avant une éventuelle candidature au C.A.
- Proposer des actions en lien avec le CFPC.
- Contacts avec les cercles régionaux et départementaux pour manifester par des demandes de distinctions la reconnaissance du CFPC pour leurs engagements.
- Participation à la remise de ces distinctions avec les délégués desdits cercles territoriaux.
- Opportunité de création d'événements.
- Participation à la remise de labels.
- Cotisation : 10 € annuels donnant droit à la gazette et à la délivrance d'une carte de membre.

4. Préparation de l'assemblée générale élective du 05/12

- L'ordre du jour est validé.
- Le secrétaire général est chargé d'élaborer le rapport de l'activité 2024 à 11/12 de l'année.
- Le trésorier général est chargé d'élaborer le compte de résultat 2024 à 11/12 de l'année.
- La logistique de l'A.G. est validée (salles de réunion, déjeuner).
- Le contact est établi avec un prestataire « votes en ligne ».

Par ailleurs, le conseil d'administration se prononce favorablement et à l'unanimité sur les points suivants :

- Article 9 du règlement intérieur (précision réglementaire) : en cas d'égalité du nombre de voix, les candidats au C.A. sont départagés de la manière suivante : le plus jeune est prioritaire.
- Problème récurrent de la fiabilité de l'enregistrement de nos adhésions. Pour le collège électoral de l'A.G. 2024 (les votants à l'AGE), il sera pris en compte les adhérents 2023 et 2024 à jour de leur cotisation.

Après que Jean Vintzel a remercié, au nom de tous, André pour la conduite des différentes réunions institutionnelles du CFPC lors de celle olympiade, et dans l'attente de remerciements plus formels qui se mettront en place, le président lève la séance à 13h00.

Le président,
président de séance



André Leclercq

Le secrétaire général,
secrétaire de séance

Thierry Messina